

## ***Lutte au tabagisme :***

### **Le directeur de santé publique de Montréal salue la décision du CUSM de devenir sans fumée**

**Montréal, 28 octobre 2015.** À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2015, toutes les installations du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) deviendront progressivement sans fumée et sans vapotage, en débutant avec le site Glen. Une décision qui réjouit le Dr Richard Massé, directeur de santé publique de Montréal. « En août dernier, lors de la consultation sur le projet de loi n<sup>o</sup> 44 contre le tabagisme, tous les directeurs de santé publique de la province ont demandé que la loi intègre des dispositions afin de rendre le réseau de la santé et des services sociaux sans fumée. Je salue donc l'initiative du CUSM qui fait preuve de leadership en matière de protection contre la fumée de tabac et qui se joint ainsi aux autres établissements sans fumée de l'île de Montréal », explique le Dr Massé.

#### **Un réseau de la santé et des services sociaux sans fumée**

« Le CUSM démontre qu'il est possible, même pour un des plus grand centre hospitalier universitaire de la province, d'instaurer de telles mesures pour protéger la population des méfaits du tabac », ajoute le Dr Massé. Il souligne que le projet de loi n<sup>o</sup> 44, Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme, dans sa forme actuelle continue de permettre aux établissements du réseau d'offrir jusqu'à 40 % de chambres fumeurs, ainsi que des fumeurs.

#### **Une nouvelle loi et des amendements attendus**

Dans leur mémoire déposé à la Commission de la santé et des services sociaux, les directeurs de santé publique ont recommandé qu'il n'y ait plus de chambres fumeurs dans les établissements du réseau et que seuls les CHSLD puissent offrir des fumeurs, sous certaines conditions. Les directeurs ont également proposé que des programmes de soutien à l'abandon du tabagisme, tel que celui mis en place par le CUSM, soient offerts par tous les établissements afin de faciliter la transition vers des milieux sans fumée. L'étude détaillée du projet de loi n<sup>o</sup> 44 devrait être à l'agenda de la Commission de la santé et des services sociaux de l'Assemblée nationale prochainement et le directeur de santé publique de Montréal souhaiterait que la loi soit adoptée avant la fin de la session parlementaire.

#### **La lutte contre le tabagisme, une priorité de santé publique**

Le Québec compte encore 1,4 million de fumeurs. La moitié de ces fumeurs sera emporté par une maladie liée au tabagisme actif et passif. En effet, chaque année, la fumée de tabac cause le décès prématuré de plus de 10 000 Québécois. Le tabagisme est responsable de nombreux problèmes de santé à toutes les étapes de la vie : faible poids à la naissance, mort subite du nourrisson, maladies respiratoires et cardiaques, nombreux cancers. Les coûts directs et indirects reliés au tabagisme sont par ailleurs estimés à près de 4 milliards de dollars annuellement dans la province.



### **Des politiques favorables à la santé**

La Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a pour mandat d'identifier les menaces à la santé de la population de l'ensemble de l'île de Montréal et de voir à la mise en place de mesures nécessaires à sa protection. Elle travaille notamment à l'adoption de politiques favorables à la santé et au bien-être de la population.

Pour consulter le mémoire des directeurs de santé publique déposé en août dernier à la Commission de la santé et des services sociaux de l'Assemblée nationale :

[http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx\\_asssmpublications/978-2-89673-498-6.pdf](http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-498-6.pdf).

-30-

Source : Direction régionale de santé publique  
CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Relations médias : Monique Guay  
Adjointe à la P.-D.G.  
CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal  
514-762-2777, poste 53291

Information : Marie Pinard  
514-528-2400, poste 3471  
mpinard@santepub-mtl.qc.ca